

# Rapport du jury du concours externe pour l'accès au corps des attachés de la direction générale de la sécurité extérieure

## Session 2018

Les épreuves d'admission du concours externe pour l'accès au corps des attachés de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) se sont déroulées du 11 mars au 15 avril 2019. Conformément à l'article 2 de l'arrêté d'ouverture du 9 août 2018, le nombre total de places offertes était de 32, ventilé par spécialité :

- Spécialité « rédaction et analyse dans les domaines de la géopolitique » : 20 postes
- Spécialité « rédaction et analyse dans le domaine de l'administration générale » : 2 postes
- Spécialité « sciences et technologie – informatique » : 5 postes
- Spécialité « langues et civilisations – arabe » : 3 postes
- Spécialité « langues et civilisations – russe » : 2 postes

Le jury, composé de neuf membres dont deux extérieurs à la direction générale de la sécurité extérieure, s'est constitué en deux groupes d'examineurs, conformément à l'article 4 de l'arrêté du 6 juin 2017 fixant les règles de fonctionnement du jury du concours d'attaché de la DGSE.

### I. RESULTATS

Si le nombre de candidats inscrits s'est établi au même niveau que lors de la session 2017 (plus de 1100 inscrits), le nombre de présents lors des épreuves écrites a connu une forte hausse, en s'élevant à près de 900 contre environ 750 en 2017.

Les candidats de la session 2018 étaient répartis par spécialités, avec des équilibres proches de ceux de 2017, soit :

- environ 80% en spécialité « rédaction et analyse dans les domaines de la géopolitique » ;
- près de 10% en spécialité « rédaction et analyse dans le domaine de l'administration générale » ;
- environ 5% en spécialité « langues et civilisations – arabe » ;
- les spécialités « langues et civilisations – russe » et « sciences et technologie – informatique » se partageant le reste des candidats.

Les moyennes obtenues aux trois épreuves d'admissibilité s'échelonnent entre :

- 0,4 et 16,95 pour les candidats de la spécialité « rédaction et analyse dans les domaines de la géopolitique » ;
- 0 et 14,44 pour les candidats de la spécialité « rédaction et analyse dans le domaine de l'administration générale » ;
- 1 et 13,02 pour les candidats de la spécialité « sciences et technologie – informatique » ;
- 5,03 et 16,05 pour les candidats de la spécialité « langues et civilisations – arabe » ;
- 0 et 15,15 pour les candidats de la spécialité « langues et civilisations – russe ».

Le jury a déclaré environ 160 candidats admissibles. Ceux-ci ont obtenu à l'issue des épreuves d'admission des moyennes générales qui s'échelonnent entre :

- 8,45 et 17,14 pour la spécialité « rédaction et analyse dans les domaines de la géopolitique », le dernier candidat admis en liste principale a obtenu la moyenne générale de 15,39 ;
- 7,24 et 14,75 pour la spécialité « rédaction et analyse dans le domaine de l'administration générale », le dernier candidat admis en liste principale a obtenu la moyenne générale de 14,17 ;
- 7,59 et 14,01 pour la spécialité « sciences et technologie – informatique », le dernier candidat admis en liste principale a obtenu la moyenne générale de 12,81 ;
- 7,34 et 16,40 pour la spécialité « langues et civilisations – arabe », le dernier candidat admis en liste principale a obtenu la moyenne générale de 14,66 ;
- 7,24 et 14,93 pour la spécialité « langues et civilisations – russe », le dernier candidat admis en liste principale a obtenu la moyenne générale de 14,73.

Le lundi 15 avril 2019, à l'issue des épreuves orales d'admission, le jury a pourvu l'ensemble des postes ouverts (32) auxquels se sont ajoutés environ 30 candidats admis en liste complémentaire.

## II. COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS GENERALES DU JURY

La session 2018 du concours externe d'attaché de la DGSE a permis de consolider l'organisation du concours telle qu'elle est définie par l'arrêté du 6 juin 2017. Cette deuxième édition de la nouvelle formule du concours a, de nouveau, pleinement démontré l'intérêt de la réforme de 2017. Ses principaux bénéfices pour la DGSE sont :

- la diversification des profils grâce à l'ouverture de spécialités, tout en garantissant le recrutement d'attachés disposant tous de solides capacités à évoluer dans un environnement international et d'aptitudes pour les nombreux métiers offerts aux cadres de catégorie A d'un service de renseignement ;
- de donner une large place, dans la sélection, aux épreuves orales, fondamentales pour détecter les qualités humaines exigées dans les futures fonctions des lauréats, tant en affectation métropolitaine qu'à l'étranger.

### 1/ Philosophie générale du concours et esprit de la sélection

Une des difficultés du concours vient du besoin d'identifier et de sélectionner des profils aux aptitudes pouvant apparaître fréquemment antinomiques. Le jury était ainsi en quête de candidats à la fois créatifs et rigoureux, dans l'initiative mais acceptant le poids des procédures, ouverts sur le monde et profondément patriotes, capables de se spécialiser dans un domaine durant quelques années tout en restant fondamentalement de bons généralistes, attirés par le terrain tout en appréciant les tâches propres à un travail d'administration centrale (rédaction, analyse, etc.), désinhibés et audacieux tout en sachant faire preuve de discrétion, d'autocontrôle et irréprochables sur le plan déontologique ainsi que stables psychologiquement, sachant alternativement évoluer en totale autonomie et travailler en équipe au sein d'une administration fortement hiérarchisée, ayant des dispositions pour le management sans que ce soit le cœur de leur motivation, ayant le sens de l'humour et de l'autodérision tout en étant capables de gravité et de fermeté quand les circonstances l'exigent...

Cette longue liste peut donner le sentiment que le jury recherchait des « moutons à cinq pattes ». La liste finale d'admission démontre que les épreuves ont pourtant permis d'identifier des lauréats présentant un excellent potentiel pour intégrer la DGSE. Le jury les a jugés dotés des qualités nécessaires pour exercer dans les métiers spécifiques du renseignement tout en présentant

un solide potentiel d'évolution vers des fonctions plus variées, y compris si leur carrière les amène à réaliser des mobilités au sein d'autres institutions.

Lors des épreuves orales, chaque candidat a été évalué au travers de quatre séquences de nature différente (cf. *infra*), d'une durée totale d'une heure quinze minutes. Les membres du jury ont, d'autre part, consulté attentivement leur lettre de motivation et leur CV. Le jury a dès lors le sentiment d'avoir relativement bien appréhendé les candidats.

Le jury s'est ainsi particulièrement attaché, durant les épreuves orales, à découvrir la personnalité des candidats et à essayer de les projeter, par des mises en situation spécifiques, dans les nombreuses fonctions qui les attendent. A cet égard, le jury ne trahira pas de grand secret en révélant que les fonctions d'analyste ne représentent qu'une part minoritaire d'un parcours de fonctionnaire de catégorie A au sein de la DGSE. Terrain et management sont généralement les deux dominantes qui attendent les jeunes attachés après une première partie de carrière dans des fonctions d'analyse.

A cet égard, les membres du jury appartenant à la DGSE, tous en position d'encadrement dans des fonctions dites « cœur de métier » et possédant en moyenne une vingtaine d'années d'expérience au sein du Service, gardaient à l'esprit qu'il est difficile d'offrir un parcours épanouissant à la DGSE à des personnes peu désireuses ou guère capables d'évoluer vers des fonctions de collecte du renseignement après les premières années d'analyse.

Par ailleurs, la motivation des candidats à intégrer un service spécial a constitué, de nouveau, un point d'attention important des membres du jury. Le jury attendait des candidats qu'ils présentent et justifient, au cours des épreuves orales et dans leur dossier, les raisons qui les amenaient à vouloir exercer ce métier hors-norme et à en accepter les contraintes. A cet égard, le jury a fréquemment regretté des lettres de présentation qui soient pour l'essentiel une redite du CV et contenant des motivations triviales et impersonnelles.

## **2/ Statistiques notables et profils des candidats admissibles**

### **⇒ Quelques chiffres :**

Le nombre d'inscrits, toutes spécialités confondues, est identique à quelques unités près à celui de la session 2017. Il reste donc supérieur de près de 60 % au nombre moyen d'inscrits constaté jusqu'en 2016 dans l'ancienne version du concours. Cela démontre à nouveau le succès de la réforme du concours de 2017 qui permet d'attirer des candidats auparavant inaccessibles, en raison d'épreuves qui favorisaient exagérément les diplômés d'un parcours en sciences politiques.

La part des femmes, pour l'ensemble des spécialités, tant au stade de l'admission que de l'admissibilité, est restée stable par rapport à 2017 et s'établit à environ un tiers du nombre total des candidats.

Enfin, pratiquement à l'égal des chiffres de 2017, l'âge moyen des candidats s'établit à 28 ans et demi, 50% des candidats ayant entre 23 et 26 ans.

### **⇒ Caractéristiques des candidats admissibles :**

Le jury formule un certain nombre d'observations statistiques relatives aux candidats admissibles, qui traduisent des tendances déjà constatées l'an passé :

- la part des admissibles, toutes spécialités confondues, ayant effectué au moins une année de leur parcours d'études supérieures au sein d'un Institut d'Etudes Politiques s'élève à plus de 50% – ce chiffre dépasse 60% en spécialité géopolitique ;

- bien que significatif, ce chiffre est en net recul par rapport au concours tel qu'organisé avant 2017 ; le jury constate ainsi une proportion certes minoritaire mais croissante de candidats issus d'un parcours en Grandes Ecoles de commerce ou diplômés d'une Ecole Normale Supérieure ;
- comme en 2017, les spécialités linguistiques attirent schématiquement deux types de population : soit des candidats ayant un parcours similaire à ceux de la spécialité géopolitique et maîtrisant de surcroît le russe ou l'arabe, soit des candidats, pour certains binationaux, ayant l'une de ces deux langues comme langue maternelle et issus d'un cursus parfois sans aucun rapport avec les relations internationales - ce qui les a souvent pénalisés lors des épreuves orales (cf. *infra*) ;
- une proportion notable d'admissibles est ou a été réserviste au sein des Armées et/ou a réalisé un cycle « jeunes » à l'IHEDN ;
- la majorité des candidats admissibles a connu une expatriation d'au moins plusieurs mois, à l'occasion de stages ou de contrats en entreprises, de Volontariats Internationaux au sein d'une institution française ou encore lors d'un échange universitaire.

### 3/ Epreuves écrites

Les épreuves écrites se sont tenues les 13 et 14 décembre dans un centre d'examens à Paris.

Le jury s'est attaché, pour la spécialité géopolitique, à choisir un sujet d'épreuve principale (réponses à une série de questions reposant sur un dossier de 10 pages maximum, coefficient 8) lié à la politique internationale mais qui permette également à des candidats diplômés d'un cursus autre de réussir l'épreuve grâce à leur talent rédactionnel, leur culture générale et leur lecture de la presse française et étrangère. Le jury a ainsi eu le sentiment que le thème du populisme dans le monde occidental avait permis de répondre à son objectif de sélectionner, lors de cette épreuve, des candidats qui ne soient pas exclusivement issus d'IEP.

Le jury souligne l'importance accordée à l'orthographe lors de la correction des épreuves écrites. Un candidat faisant plus de dix fautes à l'épreuve principale de géopolitique n'avait pratiquement aucune chance d'être déclaré admissible.

### 4/ Epreuves orales

Les épreuves orales se sont tenues du 11 mars au 15 avril 2019.

Si le taux de désistements (candidats admissibles ne s'étant pas présentés à une ou plusieurs épreuves orales) a progressé par rapport à la session précédente, en s'élevant à près de 5%, il reste très inférieur au taux moyen constaté avant 2017.

Le jury souligne à nouveau le caractère éminemment complémentaire des deux principales épreuves orales (épreuve interactive et entretien avec le jury) et leur pertinence pour sélectionner de futurs officiers de renseignement.

#### ⇒ **Observations sur l'épreuve interactive :**

Cet exercice est particulièrement adapté pour mesurer le talent de communication, la force de conviction et les capacités d'observation des candidats. Le jury a regretté qu'une proportion importante de candidats se soit montrée peu convaincante, soit en échouant à rendre le débat dynamique, soit en manquant de justesse dans leur rôle d'observateur. Pour celui-ci, bienveillance envers ses camarades de trinôme ne doit pas vouloir dire complaisance lorsque le débat s'est révélé creux ou hors sujet. Le jury conseille par conséquent aux candidats de faire preuve de créativité, d'énergie et d'authenticité au cours de leurs interventions.

## ⇒ Observations sur l'entretien avec le jury :

L'entretien avec le jury est principalement destiné à évaluer la personnalité et la motivation des candidats ainsi qu'à se projeter avec ces derniers dans les missions qui les attendent au sein du Service.

Les questions posées lors de l'entretien ressortaient de cinq catégories :

- personnalité du candidat ;
- perception des métiers et missions de la DGSE et des services de renseignement en général, motivations de la candidature ;
- actualité du domaine de spécialité du candidat. Cette catégorie de questions a été jugée de moindre importance par le jury, le « grand oral » n'ayant pas pour principale vocation de vérifier les connaissances des candidats. Toutefois, à la marge, le jury a pu être amené à les interroger sur une question, technique ou généraliste, en rapport avec leur cursus ou leur parcours. A quelques reprises, le jury a été déçu de l'inconsistance des réponses. De graves lacunes sur les grands sujets de l'actualité internationale font toujours mauvais effet.
- management et pilotage ;
- mises en situation ; cette dernière catégorie, avec la deuxième, constituait le cœur de l'épreuve, le jury testant les candidats sur leur créativité et leur intelligence de situation face à des événements auxquels ils seraient susceptibles de faire face en administration centrale ou à l'étranger.

Si les lauréats du concours ont pleinement convaincu le jury, les principaux écueils dans lesquels sont tombés les candidats non retenus, en dehors d'un petit nombre présentant une incompatibilité flagrante avec l'emploi d'attaché de la DGSE, sont le fruit soit d'un manque de dynamisme et de sincérité dans les motivations exposées, soit d'une mauvaise perception des missions qui les attendent au sein d'un service de renseignement.

La mauvaise interprétation la plus communément entendue concerne la nature du métier d'analyste du renseignement au sein de la DGSE qui attend les jeunes attachés. Le jury s'est détourné des candidats en attente d'un métier avant tout stratégique voire cérébral et centré sur la seule rédaction de synthèses. L'exploitation du renseignement procède en réalité de l'investigation et de la capacité à combiner l'ensemble des moyens de recueil, dans une finalité de proposition d'actions et de recherche d'impact. Le jury, considérant que le niveau d'informations accessibles au public sur la DGSE permet d'en appréhender les missions et métiers avec réalisme, a donc sanctionné les candidats dont les attentes professionnelles étaient en décalage avec celles du Service.

Contrairement à l'année dernière, la majorité des candidats se sont déclarés volontaires, lors de leur exposé et de l'entretien avec le jury, pour réaliser une partie de leur parcours à l'étranger au cours de leur future carrière à la DGSE. La mise en ligne sur le site internet du ministère des Armées, avant les épreuves, du rapport de jury de la session 2017 – qui regrettait une certaine réticence des candidats pour ce type d'affectation – a pu être à l'origine de ces vocations internationales. Le jury s'est donc attaché à vérifier la sincérité des candidats dans leurs projets.

## ⇒ Notes attribuées aux épreuves orales

Comme rappelé *supra*, le jury a considéré que les deux épreuves d'entretien et d'interaction, qui incarnent le plus l'esprit du concours, étaient pleinement complémentaires et dé-corrélées. Cependant, lors des délibérations, le jury a fait le choix d'attribuer des notes illustrant sa volonté de favoriser les candidats jugés les plus aptes à intégrer le corps des attachés de la DGSE. A contrario, le jury n'a pas hésité à faire usage de notes éliminatoires (inférieures à 8) à l'épreuve d'entretien lorsqu'il n'était pas persuadé qu'un candidat s'épanouirait dans un emploi à la DGSE.

Schématiquement, les candidats ont été classés par le jury en quatre catégories : ceux présentant des qualités évidentes et immédiatement prêts à intégrer le Service, ceux un peu moins convaincants mais néanmoins solides – fréquemment admis en liste complémentaire – ceux ayant été en dessous des attentes du jury mais susceptibles de réussir le concours s'ils corrigent leurs faiblesses et ceux présentant des lacunes incompatibles à moyen voire long terme avec les spécificités des métiers de la DGSE.

La liste finale d'admission, listes principale et complémentaire incluses, comprend environ 65 lauréats sur environ 160 admissibles. Le taux d'admission à l'oral de cette session reste donc relativement élevé et comparable à celui de 2017.

## **5/ Recommandations du jury**

Le jury, pour cette deuxième édition du concours dans sa nouvelle formule, renouvelle l'essentiel des recommandations édictées l'année dernière.

L'épreuve écrite d'admissibilité en géopolitique consistant en une série de questions s'appuyant sur un dossier donne au jury le sentiment d'une certaine redondance avec l'épreuve de synthèse, les deux épreuves sanctionnant avant tout le talent rédactionnel. Le jury recommande, pour l'épreuve principale d'admissibilité en géopolitique, d'envisager une série de questions comportant moins de documents à l'appui et permettant de mesurer la culture générale des candidats et leur niveau de préparation au concours.

En outre, ce format de questions courtes permettrait de valoriser les connaissances économiques et institutionnelles des candidats.

La spécialité d'administration générale est à préserver et encourager, permettant à la DGSE de construire un noyau de jeunes attachés attirés, en première partie de carrière tout au moins, par les métiers de soutien (finances, ressources humaines, logistique, juridique, etc.) absolument indispensables à l'ensemble des missions de la DGSE.

Enfin, le jury confirme, tout comme l'année dernière, que la durée de l'épreuve interactive, fixée à 30 minutes par l'arrêté du concours, pourrait être réduite afin d'en améliorer l'intensité.

## **6/ Conclusions et remerciements**

Le jury se réjouit que de jeunes femmes et de jeunes hommes aux CV impressionnants, ayant accumulé de riches expériences et forts de personnalités talentueuses, trouvent leur vocation dans un métier hors-norme pour la défense des intérêts supérieurs du pays. Le jury, qui a eu l'honneur de les sélectionner, est impatient de les voir servir à la DGSE.

Le jury tient par ailleurs à remercier l'ensemble des correcteurs des épreuves écrites, soumis cette année à des volumes inédits de copies à noter, ainsi que les examinateurs des épreuves de langue, également contraints à un calendrier exigeant.

Enfin, le jury remercie le bureau des concours de la direction de l'administration, qui a dû, lui aussi, faire face à un nombre sans précédent de candidats admissibles et qui a apporté un soutien sans faille aux membres du jury.

**Paris, le 22 mai 2019**

**Le jury**

## Annexe

### Exemples de sujets proposés à l'épreuve interactive

Bismarck affirmait au XIX<sup>ème</sup> siècle : « Il y a une providence qui protège les enfants, les idiots, les ivrognes et les Etats-Unis d'Amérique ». Est-ce encore le cas ?

« Etre libre, c'est choisir ses aliénations ». Qu'en pensez-vous ?

« Il n'y a pas de réussite sans mensonge ». Qu'en pensez-vous ?

La laïcité est-elle une opinion ?

Est-ce qu'un soldat combat pour son pays, pour son chef, pour l'argent ou pour lui-même ?

Faut-il regretter la guerre froide ?

Faut-il rouvrir des mines en France ?

Quand une Ferrari passe en ville, l'Américain rêve de la conduire tandis que le Français rêve d'en faire descendre le chauffeur. Qu'en pensez-vous ?

Que faut-il penser des mouvements autonomistes régionaux en Europe ?

Que vous inspire le devoir de mémoire ? Y a-t-il trop ou pas assez de commémorations ?

Le maréchal Lyautey a dit « ne rien faire, tout faire faire, ne rien laisser faire ». Etes-vous d'accord ?

L'humour est-il un droit fondamental ?

La taxation des GAFAs est-elle la preuve de la maturité politique de l'UE ?